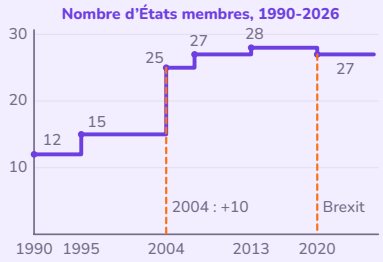
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE · TERMINALE GÉNÉRALE

La construction européenne depuis les années 1990

7 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 Le tournant de 1990

- 1990 : une CEE de douze membres, tournée vers le marché unique prévu par l'Acte unique (1986).
- 3 octobre 1990 : réunification allemande ; les anciens pays communistes se tournent vers l'Ouest.
- Deux défis : approfondir (union politique, monnaie) et élargir (vers l'Est).

2 Maastricht, naissance de l'Union

- 7 février 1992 : traité de Maastricht, en vigueur en 1993 ; il crée l'Union européenne.
- Trois piliers : Communautés, politique étrangère commune, justice et affaires intérieures.
- Citoyenneté européenne ; ratification difficile : non danois (1992), oui français d'environ 51 %.

3 L'euro

- Critères de convergence : déficit d'au plus 3 % du PIB, dette d'au plus 60 %, inflation maîtrisée.
- BCE à Francfort (1998), indépendante ; euro en 1999, pièces et billets le 1er janvier 2002.
- 21 pays sur 27 en 2026 : l'Union, l'euro et Schengen ne coïncident pas.

4 Les élargissements

12 (1990) → 15 (1995) → 25 (2004) → 27 (2007) → 28 (2013) → 27 (2020)

- Critères de Copenhague (1993) : démocratie et État de droit, économie de marché, droit européen.
- 1995 : 15 membres ; 1er mai 2004 : dix entrées, 25 membres ; 2007 : 27 ; 2013 : 28.

5 Réformer les institutions

- Amsterdam (1997), Nice (2001), puis traité constitutionnel signé en 2004.
- 2005 : non de la France (environ 55 %) et des Pays-Bas ; le traité est abandonné.
- Lisbonne (2007, en vigueur en 2009) : président du Conseil européen, Parlement renforcé, Charte des droits, article 50.

6 Crises et remises en question

- 2010-2015 : crise des dettes souveraines, plans d'aide à la Grèce contre austérité, Mécanisme européen de stabilité.
- 2015 : plus d'un million de demandes d'asile ; procédures contre la Hongrie et la Pologne pour l'État de droit.
- Brexit : référendum le 23 juin 2016 (environ 52 %), sortie le 31 janvier 2020.
- Réponses communes : emprunt de relance (2020), sanctions et aide à l'Ukraine (2022).

Pièges à éviter

- Confondre la CEE (1957) et l'Union européenne (Maastricht, 1992).
- Croire que tous les membres de l'Union ont l'euro, ou que Schengen se limite à l'Union.
- Dater le Brexit de 2016 : c'est le référendum ; la sortie a lieu le 31 janvier 2020.
- Confondre Conseil européen (chefs d'État ou de gouvernement), Conseil de l'UE (ministres) et Conseil de l'Europe.
- Oublier que le traité constitutionnel de 2004 n'est jamais entré en vigueur.